

## Apport à SCI d'un bien issu d'une donation

Par Eskirota, le 15/02/2019 à 09:46

Bonjour,

Mon Frère a bénéficié il une vingtaine d'années d'une donation de notre Père de terrain, lequel a été apporté le jour même à la crétion d'une SCI dont il est majoritaire (2000 parts sur 2200).

Une maison y a été construite et financée par nos parents.

A la succession de notre Père quelle sera la valeur du terrain a prendre en compte ? Celle du jour de l'apport à la SCI ou celle du jour de la succession. Merci

Cordialement

Eskirota